

## **Conseil municipal du 27 septembre 2018 : intervention de Bruno Guillaumot à propos d'un groupement de commandes entre la Ville et le CCAS**

Vous nous proposez d'inclure les assurances dans le champ des commandes groupées entre la Mairie et le CCAS.

Si cela permet des économies, c'est une bonne chose.

Toutefois, lors du Conseil municipal du 20 juin 2018, j'avais attiré votre attention sur la nécessité d'investiguer toutes les pistes de commandes pouvant être groupées entre la mairie et le CCAS.

M. Bénéteau nous avait bien expliqué que cela se ferait au fur et à mesure des fins de contrat respectives coté Mairie et coté CCAS.

Mais l'arrivée d'une nouvelle catégorie de commandes, 3 mois seulement après l'annonce de ce groupement, sans que cela ne fut évoqué lors de la dernière réunion du Conseil, nous fait craindre que l'examen de ces opportunités ne soit pas suffisamment profond et que des sources d'économies ne soient pas identifiées.

Une nouvelle fois, nous pensons nécessaire la mise en place d'une comptabilité analytique qui pourrait faciliter, grâce à une analyse par activité et nature de dépenses, l'identification d'autres sources d'économie.